

Chez Lincoln Electric, nous plaçons l'honnêteté et l'intégrité au cœur de nos relations commerciales et respectons les lois et réglementations des pays dans lesquels nous opérons. Nous nous efforçons de choisir des partenaires commerciaux avec qui nous partageons ces mêmes valeurs. Ce Code de conduite des partenaires de distribution formalise nos attentes concernant les pratiques commerciales de nos distributeurs, agents, intégrateurs et revendeurs. Les attentes détaillées dans ce Code constituent des facteurs essentiels à notre décision d'entamer ou d'élargir nos relations commerciales. Elles ne remplacent toutefois pas les exigences des contrats ; ce Code vise à compléter les stipulations spécifiques des contrats.

POTS-DE-VIN ET CORRUPTION

Les pots-de-vin, rétrocommissions et autres paiements du même type sont interdits. Les partenaires de distribution ne doivent pas offrir, pourvoir, promettre ou accepter quoi que ce soit de valeur qui pourrait être perçu comme un paiement visant à obtenir un avantage commercial inapproprié. Les partenaires de distribution ne doivent pas offrir de paiements, voyages, divertissements ou cadeaux à des agents publics ou des responsables gouvernementaux en notre nom. Les partenaires de distribution doivent se conformer à la Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales (OCDE), la Loi américaine pour la lutte contre les pratiques de corruption des agents publics l'étranger (FCPA), la Loi britannique relative à la répression et la prévention de la corruption, ainsi qu'aux lois anticorruption de tous les pays avec lesquels ils opèrent.

CONCURRENCE LOYALE

Les partenaires de distribution doivent se conformer à toutes les lois antitrust et sur la concurrence en vigueur. Ils ne doivent pas entreprendre d'activités qui pourraient restreindre la concurrence, telles que la fixation des prix, les ententes collusoires, la répartition de marchés, les monopoles illégaux, les boycotts, les échanges illégaux d'informations sensibles avec des concurrents, ou autres pratiques commerciales déloyales. Les partenaires de distribution doivent éviter de donner la moindre impression de pratiques inappropriées.

CONFORMITÉ COMMERCIALE

Les partenaires de distribution doivent se conformer à toutes les lois sur le contrôle des exportations et les sanctions économiques en vigueur, y compris celles des États-Unis, et autres pays, qui régissent les importations, exportations, reventes et réexportations des produits et de la technologie de Lincoln Electric. Les partenaires de distribution ne doivent pas revendre ou transférer les produits et la technologie de Lincoln Electric pour des utilisations finales interdites, ou à des clients assujettis à des sanctions des États-Unis, de l'UE, du Conseil de sécurité des Nations unies, ou à des entités ou individus dans des pays ou régions faisant l'objet de sanctions.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Les partenaires de distribution doivent communiquer tout conflit d'intérêt réel ou potentiel, y compris la relation entre un de leurs employés et un de nos employés qui est dans la capacité de prendre des décisions qui affecteront les activités du partenaire de distribution, ou encore l'existence d'un quelconque intérêt financier d'un de nos employés dans les activités du partenaire de distribution.

CADEAUX, VOYAGES ET DIVERTISSEMENT

Les partenaires de distribution ne doivent pas offrir, ou recevoir quoi que ce soit de valeur afin d'obtenir un avantage commercial inapproprié ou pour influencer un individu dans sa capacité à prendre des décisions commerciales justes et impartiales. Les partenaires de distributions doivent s'assurer que tout cadeau, voyage offert ou divertissement demeure modeste, occasionnel, conforme aux normes commerciales et

servant un objectif légitime. Les partenaires de distribution ne doivent pas offrir de paiements, voyages, divertissements ou cadeaux à des agents publics ou des responsables gouvernementaux en notre nom. Lincoln Electric interdit tout cadeau, voyage et divertissement illégaux, démesurés, fréquents ou donnant l'impression d'être inappropriés.

INFORMATIONS CONFIDENTIELLES ; PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les partenaires de distribution doivent agir de façon responsable dans la gestion des informations confidentielles, y compris les informations exclusives et commerciales. Les partenaires de distribution doivent préserver la confidentialité de nos secrets industriels et autre propriété intellectuelle, et utiliser nos appellations commerciales et marques déposées uniquement lorsqu'un accord écrit est donné à ces fins.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT (AML)

Les partenaires de distribution doivent éviter, et non encourager, le blanchiment d'argent. Les partenaires de distribution doivent surveiller les activités ou transactions inhabituelles ou suspectes. Celles-ci peuvent comprendre les tentatives de paiements en espèce, les arrangements qui impliquent le transfert de fonds depuis ou vers des pays ou des parties sans lien avec la transaction, des accords complexes inhabituels qui ne reflètent pas un réel objectif commercial, ou des tentatives d'échapper aux tenues de registres ou de rapports.

SURVEILLANCE ET CONFORMITÉ

Les partenaires de distribution doivent exploiter un système de gestion qui assure la conformité à ces attentes. Nous nous réservons le droit de demander la confirmation de conformité à ce Code.

LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION ET LE HARCÈLEMENT

Les partenaires de distribution doivent mettre à disposition un environnement de travail exempt de toute forme de discrimination et harcèlement fondés, mais pas uniquement, sur la race, la couleur de peau, le sexe, la religion, l'origine nationale, l'âge, le handicap, la maternité, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle.

SIGNALER LES VIOLATIONS PRÉSUMÉES DU CODE

Si vous pensez ou suspectez qu'un employé ou un partenaire de distribution de Lincoln Electric viole les lois en vigueur ou ce Code de conduite, il vous incombe de faire part de vos inquiétudes via notre ligne d'écoute dédiée aux problèmes de conformité : <https://lincolnelectric.ethicspoint.com>. Hors dispositions prévues par certaines lois sur la protection de la vie privée dans des pays déterminés, notre ligne d'écoute dédiée aux problèmes de conformité permet d'effectuer des signalements de façon anonyme. Lincoln Electric ne permettra aucune forme de représailles à l'encontre des employés ou des partenaires de distribution pour avoir signalé de bonne foi des violations ou des violations présumées.

Mai 2022